

Neuchâtel, le 10 mai 2021

Un débat pour s'informer sur le projet de réaménagement du Clos-de-Serrières, soumis en votation le 13 juin

Le dimanche 13 juin prochain, les électrices et électeurs de la ville de Neuchâtel seront appelé-e-s aux urnes pour se prononcer sur le réaménagement de la rue et de la place du Clos-de-Serrières, en plus de cinq objets fédéraux. Afin de permettre à la population d'être informée sur ce projet, accepté par le Conseil général de l'ancienne commune de Neuchâtel en septembre 2020 et combattu par référendum, un débat public sera organisé mardi 18 mai. Places limitées mais diffusion en direct.

En septembre 2020, le Conseil général a accepté par 37 oui contre deux non la demande de crédit pour le réaménagement de la rue et de la place du Clos-de-Serrières, d'un montant de 3,5 millions de francs. Le projet prévoit la création d'une « place du village » largement végétalisée, entre le collège et le pont Berthier, ainsi qu'une promenade, elle aussi végétalisée, le long de la rue du Clos-de-Serrières jusqu'au terminus du bus, avec une mise en zone 30.

L'arrêté a été combattu par un référendum qui a abouti, muni de 3'477 signatures. Et quand bien même le vote du Conseil général que le référendum ont eu lieu sur le territoire de la Ville de Neuchâtel avant la fusion, ce sont les électrices et électeurs de la commune agrandie qui, le dimanche 13 juin, sont appelé-e-s à se prononcer sur cet arrêté.

Débat en présentiel et en ligne

Afin de leur permettre d'être informé-e-s sur ce projet, ainsi que de prendre connaissance des arguments tant du comité soutenant le projet que du comité référendaire, la Ville de Neuchâtel organisera un débat public **mardi 18 mai de 18h à 19h30** au Temple du Bas. Y participeront trois représentant-e-s du comité « Oui » et trois représentant-e-s du comité « Non ». La présidente du Conseil communal, Violaine Blétry-de Montmollin, fera une brève introduction.

Les règles sanitaires ne permettront pas d'accueillir plus de 30 personnes dans le public. Mais le débat sera retransmis en direct sur le site internet de la Ville, à la page www.neuchatelville.ch/debatserrieres. Les personnes qui souhaitent être présentes doivent s'inscrire obligatoirement sur clodeserrieres@ne.ch jusqu'au dimanche 16 mai à minuit. Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Les habitantes et les habitants qui souhaitent poser une question aux participants peuvent l'envoyer à l'adresse clodeserrieres@ne.ch, jusqu'au dimanche 16 mai à minuit. L'animatrice, Mme Sonia Bernauer Miaz de RTN, posera un certain nombre d'entre elles à la fin du débat, en fonction du temps restant.

Plus d'informations sur le projet, dont la démarche participative menée au Clos-de-Serrières et le rapport accepté par le Conseil général, se trouvent sur le site de la Ville de Neuchâtel, à l'adresse www.neuchatelville.ch/clos-de-serrieres.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Violaine Blétry-de-Montmollin, présidente du Conseil communal, 032 717 72 00
Bertrand Cottier, responsable des droits politiques, 032 717 77 16

Les participant-e-s au débat :

Pour le comité Serrières un nouvel air: Johanna Lott Fischer, représentante de PRO VELO et conseillère générale Verts/POP/Sol à Neuchâtel - Olivier Neuhaus de l'ATE, Association transports et environnement - Kilian Winz, co-président de la section PS de la Commune de Neuchâtel.

Pour le comité référendaire: François Pahud, ancien conseiller général PDC - David Erard, président de la section Neuchâtel du TCS - Philippe Haeberli, membre de la commission politique de la section neuchâteloise du TCS.